



## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AOÛT 2011**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Candiac, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le 15 août 2011, à 19 h, à laquelle il y avait quorum, le tout conformément à la loi.

Sont présent(e)s :  
Madame la conseillère Thérèse Gatien  
Madame la conseillère Anne Scott  
Monsieur le conseiller Vincent Chatel  
Monsieur le conseiller Normand Dyotte  
Monsieur le conseiller Charles-André Fortier  
Monsieur le conseiller Kevin Vocino  
Monsieur le conseiller Normand Dyotte

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André J. Côté

Sont aussi présent(e)s :  
Monsieur David Johnstone, directeur général  
Madame Carole Lemaire, greffière

### **PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, dans les délais, l'avis de convocation contenant les sujets ci-dessous mentionnés :

1. Adoption – procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 août 2011
2. Embauche col blanc surnuméraire – *commis*, Cour municipale, Service du greffe
3. Dépôt – lettre de démission
4. Parole au public sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de la séance

**11-08-45 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AOÛT 2011**

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 août 2011 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac approuve le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 août 2011.

**11-08-46 EMBAUCHE COL BLANC SURNUMÉRAIRE – COMMIS, COUR MUNICIPALE, SERVICE DU GREFFE**

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail à la Cour municipale nécessite de procéder à l'embauche de ressources supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE la candidate sélectionnée a été rencontrée en entrevue;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Johanne Corbeil, greffière de la Cour municipale et madame Julie Legault, chef de division, Ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE le conseil de la Ville de Candiac autorise l'embauche madame Isabelle Beaudoin au poste de *commis*, col blanc surnuméraire, classe « B », Cour municipale, Service du greffe, à compter du 12 septembre 2011, selon un horaire déterminé en fonction des besoins de la Cour municipale, le tout selon les conditions de la convention collective en vigueur des employés cols blancs du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2912;

QUE les deniers requis au paiement du salaire de madame Beaudoin soient puisés à même les disponibilités du poste budgétaire 02-120-00-116.

**11-08-47 DÉPÔT – LETTRE DE DÉMISSION**

Conformément à l'article 316.3 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* la greffière dépose au conseil municipal la lettre de démission de monsieur André J. Côté au poste de maire de la Ville de Candiac. Ladite lettre reçue à nos bureaux le 12 août 2011 est effective à compter du 26 août 2011.

**Monsieur le maire André J. Côté invite les citoyens présents  
à la période de questions sur les sujets à l'ordre du jour.**

\* \* \*

Deux (2) personnes, autres que celles mentionnées au début du procès-verbal, ont assisté à la séance.

**11-08-48 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé et unanimement résolu :

QUE la séance du conseil soit levée à 19 h 15.

---

ANDRÉ J. CÔTÉ  
Maire

---

CAROLE LEMAIRE  
Greffière